

SOCIÉTÉ FÉMINIDES

Fémicides : l'angle mort des violences conjugales envers les femmes âgées

Parmi toutes les victimes tuées par leur conjoint en 2024, 26 % avaient plus de 70 ans, un chiffre en hausse. Pourtant, les meurtres de ces dernières et les possibles maltraitances qui les ont précédés sont peu documentés.

Par Solène Cordier

Publié aujourd'hui à 06h00, modifié à 08h53 · Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Des manifestantes brandissent les noms de victimes de féminicide, lors d'une marche organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, à Paris, le 8 mars 2024. DIMITAR DILKOFF / AFP

Une sur quatre. En 2024, les femmes âgées de 70 ans et plus ont représenté 26 % des 107 victimes de féminicides, en hausse de 9 points par rapport à l'année précédente, selon les derniers chiffres officiels de l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Depuis 2006, date de la première publication de cette enquête annuelle, cette part relativement élevée fait partie des constantes. «*Elle oscille en moyenne entre 15 % et 20 % des morts violentes au sein du couple*», indique Peggy Rogers, cheffe de la délégation aux victimes, rattachée au ministère de l'intérieur, qui réalise l'étude.

Lire la chronique (2024) |**Féminicide dans « Le Monde », un mot devenu tristement****courant**

Le plus souvent, une arme à feu est utilisée par les conjoints à l'origine de ces meurtres – la qualification majoritaire retenue pour ces faits. Autre caractéristique : la forte proportion de suicides ou de tentatives de suicide qui s'ensuivent. En moyenne, sur les six dernières années, 73 % des auteurs de 70 ans et plus se sont suicidés ou ont tenté de le faire, contre 21 % dans les autres tranches d'âge, observe Aurélien Langlade, chef de la division de la recherche criminologique, qui a travaillé sur les violences conjugales dans cette tranche d'âge à partir de l'étude de la délégation aux victimes.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

La maladie et la vieillesse de l'un ou des deux membres du couple – les deux mobiles majoritaires de ces passages à l'acte mentionnés dans l'étude – constituent, là encore, une spécificité. Ils sont avancés pour 52 % des auteurs âgés de 70 ans et plus. « *En cas de suicide de l'auteur, cette hypothèse est souvent évoquée par les familles, systématiquement entendues par les policiers dans le cadre de leurs enquêtes. Il arrive également que l'auteur explique ainsi son acte dans un message laissé aux proches* », précise M^{me} Rogers.

Enfin, autre point saillant mis en avant : la faible occurrence des antécédents de violences dans ces situations. « *Seules 5 % des victimes de plus de 70 ans avaient des antécédents de violences avérés, et les antécédents judiciaires des auteurs sont aussi moins fréquents pour cette catégorie d'âge* », souligne M. Langlade.

« Environnement coercitif »

Mais cette photographie statistique a des limites. Plusieurs de ses enseignements soulèvent des questions pour les associations qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales. En particulier l'absence de violences antérieures à ces décès. « *On sait que les féminicides s'inscrivent dans un continuum de violences. Très souvent préexiste tout un environnement coercitif* », rappelle Mine Günbay, la directrice générale de la Fédération nationale solidarité femmes, qui gère le 3919, la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences.

Lire le décryptage (2023) :**Le contrôle coercitif, une notion plus précise pour lutter****contre les féminicides**

Catherine Lesterpt, présidente du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Paris, souligne que « *4 % des plaintes pour violences conjugales sont déposées par des femmes seniors, de plus de 60 ans, ce qui est très peu lorsque l'on compare ce pourcentage à celui des féminicides* ». Dès lors, « *ça nous paraît peu probable qu'autant de cas arrivent sans violences préalables* ».

Le Monde

« La Météo du Climat »

Explorez notre portail météo et plongez dans nos analyses pour mieux déchiffrer le climat d'aujourd'hui et de demain.

Découvrir

Plusieurs hypothèses sont avancées par les expertes des violences. En premier lieu, la plus grande difficulté, pour les femmes nées dans la première moitié du XX^e siècle, à se reconnaître comme victimes, notamment en l'absence de violences physiques. « *On sait que toutes les violences conjugales commencent par des violences psychologiques, qui ne sont pas nécessairement identifiées comme telles* », explique M^{me} Lesterpt. Dans les permanences de son association, des femmes racontent les pensions de retraite versées sur des comptes joints auxquels seul le mari a accès, les papiers d'identité confisqués sous différents prétextes, l'octroi d'argent au compte-goutte, avec la nécessité de justifier chaque dépense... sans associer nécessairement ces faits à des violences.

« Invisibilisation »

Aussi, « *les femmes de ces générations se sont mariées pour le meilleur et pour le pire, à une époque où le viol conjugal n'était pas reconnu, et où l'autonomie économique était peu répandue* », souligne Lucile Peytavin, experte des questions d'égalité au sein du cabinet Psytel. « *Pour elles, davantage que pour les plus jeunes, se pose la question de la loyauté vis-à-vis de leur époux, qui, potentiellement, est aussi leur aidant. Elles s'inquiètent de ce qui pourrait lui arriver en cas de dénonciation des violences, et aussi de leur sort à elles* », indique cette spécialiste des droits des femmes, qui travaille actuellement, dans le cadre du projet européen Marvow 2.0, à l'élaboration d'un outil de détection des violences envers les femmes âgées de 60 ans et plus, destiné aux professionnels au contact de ce public (soignants, aides à domicile...).

Les chiffres sur les féminicides soulèvent donc la question de l'« *angle mort* » des violences subies par les femmes âgées et de leur « *invisibilisation* », estiment les actrices de terrain. Cette invisibilisation s'illustre de différentes manières, y compris dans la recherche sur les violences de genre. Ainsi, dans les deux grandes enquêtes de victimisation de référence, l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) et l'enquête Violences et rapports de genre (Virage), réalisées par l'Institut national d'études démographiques, le panel de femmes interrogées s'arrête à 59 ans pour la première, et à 69 ans pour la seconde.

Autre difficulté pour saisir le phénomène : peu de femmes âgées demandent de l'aide, elles franchissent rarement les permanences des associations. Ainsi, au 3919, les femmes de plus de 75 ans représentaient seulement 2 % des plus de 100 000 appels reçus en 2024. « *C'est un chiffre faible, mais qui a été multiplié par trois en cinq ans* », précise M^{me} Günbay.

Améliorer la détection

Au CIDFF de Paris, le constat de leur absence a conduit la structure à lancer, en 2024, un programme spécifique en direction des femmes de plus de 60 ans. « *On souhaite comprendre quels sont les freins à l'énoncé des violences, que vivent ces femmes, et pourquoi, les rares fois où elles s'adressent à nous, elles ne demandent pas un accompagnement social, mais très majoritairement de l'écoute* », indique Lucie Richard-Bergereau, chargée de ce projet. En 2024, sur 2 668 femmes reçues dans nos permanences pour des faits de violences, seules 5 % avaient plus de 60 ans. »

L'invisibilisation des violences subies par les femmes âgées interroge, plus largement, nos représentations, soutiennent par ailleurs nos interlocutrices. « *On associe la vieillesse à une certaine fragilité, à la sagesse aussi, et on a du mal à accepter d'y associer des actes violents, de l'emprise* », estime M^{me} Lesterpt, soulignant aussi la difficulté pour les proches, notamment les enfants, à conscientiser que leur mère peut être victime.

La presse quotidienne régionale, qui se fait le relais des féminicides, est un bon indicateur. Souvent, ils sont présentés comme des « *drames de la vieillesse* » ou des « *drames familiaux* », laissant infuser l'idée d'une fin de vie certes violente, mais compréhensible, notamment en cas de suicide de l'auteur. « *Ces suicides d'empathie, on n'y croit pas du tout. Et dire que 39 % de ces femmes ont été tuées en raison de la maladie, sans questionner la possibilité de violences antérieures non déclarées, me paraît très problématique* », insiste M^{me} Günbay.

Tout ceci plaide en faveur d'une amélioration des connaissances et de la détection de ces violences. « *Il y a un enjeu à mieux former les publics en charge des personnes âgées – aidant, famille, médecin, etc. – sur cette notion de vigilance face à la dégradation récente de l'état de santé d'une personne âgée et sur son isolement social, financier, familial* », considère M. Langlade. D'autant plus, souligne M^{me} Peytavin, que « *ce qui peut passer pour les conséquences de la maladie ou de la vieillesse, comme des bleus sur la peau, de la dépression, peut aussi cacher des signes de violences* ». A l'heure où la population vieillit, le sujet mérite qu'on s'y penche : selon les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques, à l'horizon 2040, un habitant sur quatre sera âgé de 65 ans ou plus.

Pour approfondir (1 article)



Lutte contre les violences envers les femmes et les enfants : une proposition de loi « intégrale » déposée à l'Assemblée

Solène Cordier

Services Le Monde

Découvrir

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Mots croisés, sudoku, mots trouvés... Jouez avec nous

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Voir plus